

CONFÉRENCE EGMONT – IRELAC – POUR LA SOLIDARITÉ « L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE COMME STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF : PERSPECTIVES EUROPÉENNES ET D'AMÉRIQUE LATINE ».

Mardi 26 Avril 2016
Palais d'Egmont, Bruxelles

*De l'échelle locale à l'échelle internationale, ce séminaire exceptionnel sur l'ESS réunissait tant des représentants politiques et experts que des chercheurs, que l'on peut ranger dans le grand cercle des « acteurs de l'ESS ». À partir de perspectives européennes et latino-américaine, on observe que les enjeux de l'ESS comportent des caractéristiques similaires au niveau local et international, et méritent de ce fait une approche commune. Ces échanges illustraient ainsi parfaitement le fameux slogan « **Think global, Act local** ». En effet, les acteurs et penseurs de l'économie sociale ont tout à gagner à s'inspirer les uns des autres, et à tisser les liens qui permettent le renforcement du mouvement global en faveur de l'ESS.*

*Cet après-midi a été l'occasion de mettre en avant des expériences locales et régionales, de présenter des agendas politiques et documentations qui démontrent à la fois l'incontestable capacité de résilience de ce secteur économique, et ses aspects productifs en faveur d'un développement économique inscrit dans une perspective de long terme. De cette dynamique découlent des **bénéfices sociaux profitables** tant pour les travailleurs, que pour la société de manière globale.*

[Voir le programme en annexe.](#)

INTRODUCTION

Denis Stokkink commence par rappeler que cette conférence est l'illustration de la **transversalité de l'ESS au niveau mondial**. Le **mouvement coopératif** est de plus en plus **visible et** la tendance s'accélère sur tous les continents. Une des raisons de cette expansion, ce sont les **crises successives** qui nous amènent à réfléchir à une autre manière de produire et à replacer l'humain au centre de l'activité économique. Face à ces crises, l'ESS fait preuve d'une formidable **résilience**, ce qui séduit de plus en plus d'acteurs locaux, nationaux et internationaux, comme le témoigne la présente conférence.

SESSION 1 : ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE – PERSPECTIVES EUROPÉENNES

Le Luxembourg, continuité dans la rupture ?

La première table ronde rassemble des représentants des États et de gouvernements régionaux, nationaux et européens. **Nadine Muller**, responsable au sein du ministère de l'ESS au **Luxembourg**, ouvre le bal. Elle incarne la dernière grande impulsion étatique et européenne en date en faveur de l'ESS, qui s'est conclue à la fin de l'année 2015. À travers l'exemple de la présidence luxembourgeoise du **Conseil de l'Union européenne**, on prend conscience d'une **implication politique croissante des États**, à la fois dans leur **politique interne** (mise en place d'un écosystème favorable à l'ESS) et **externe** (initiatives de coopération entre États membres de l'UE).

La responsable luxembourgeoise présente les réalisations sous sa mandature moins comme une rupture vis-à-vis d'autres présidences européennes, ou des gouvernements précédents, sinon comme une **continuité de l'impulsion donnée par l'Italie**, lors de sa présidence du Conseil en 2014. Cette inspiration a fait entrer le Luxembourg dans le cercle des **États « leaders »** du développement de l'ESS au niveau européen.

Pour rappel, à la fin de l'année 2015, le Conseil avait adopté à l'unanimité une **liste de recommandations** pour le développement de l'ESS. Parallèlement, six **États membres** (Espagne, France, Italie, Luxembourg, Slovaquie et la Slovénie) se sont alliés sous l'auspice de la coopération pour aboutir à la **Déclaration de Luxembourg**, manifeste d'un engagement de ces États pour une action commune en faveur d'une économie plurielle. Cet engouement politique inouï fleuri également de l'autre côté de la mer méditerranée comme l'illustre la participation d'un ministre tunisien en tant qu'observateur lors de la conférence qui s'est tenue au Luxembourg.

Le gouvernement du Grand-Duché travaille dans le même temps au développement d'un **écosystème solide** pour les acteurs de l'ESS sur son territoire. **Quatre axes sont prioritaires** :

- La mise en place d'un cadre législatif
- La mise en place de structures d'accompagnement et d'incubation
- L'augmentation de l'offre de financements afin de répondre à la demande croissante
- Le renforcement de la visibilité du secteur¹

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS avait été par ailleurs sollicitée par l'ULESS pour une formation sur les clauses sociales dans les marchés publics. Le Luxembourg a donc bien démarré la mise en œuvre des conclusions du Conseil de décembre 2015.

¹ Comme par exemple via les comptes satellites.

Une grande conférence européenne en France cet été

Autre EM à avoir ratifié la Déclaration du Luxembourg, la France, représentée par **Nadège Buquet, conseillère de la ministre Martine Pinville**, s'aligne sur l'initiative luxembourgeoise. Exemple dès 2014 avec une des lois les plus complètes sur l'ESS de l'Union européenne, l'État français où ce secteur a un des **poids les plus significatifs** parmi les EM européens (14%), souhaite faire également bouger les lignes au niveau européen. Elle a ainsi transmis une adresse au président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker pour que l'institution européenne s'engage plus frontalement dans la reconnaissance des alternatives économiques et dans leur **égalité de traitement** vis-à-vis de l'économie capitaliste. La France porte plusieurs ambitions en son nom, l'une d'entre elles étant que l'ESS soit le **catalyseur** du « *développement économique, d'innovation sociale, d'implication citoyenne, et de création d'emplois* ». Voilà de belles perspectives, qui répondent tant aux problèmes que connaît l'Europe qu'aux objectifs de la **Stratégie 2020**.

En parlant d'objectifs de la Commission, il convient de rappeler que la **jeunesse** est une **préoccupation croissante des politiques** parce qu'elle est particulièrement exposée au chômage, à l'exclusion sociale et à la précarité structurelle. Bonne nouvelle, les jeunes expriment un engouement de plus en plus croissant² pour cette autre manière d'entreprendre nous dit Mme Buquet. Mais l'ESS ne doit pas seulement être un pansement de crise, ni un outil étatique pour compléter des politiques publiques en matière sociale. Ce secteur est en effet un **moteur de développement économique** qui traverse toutes les politiques publiques. Pour cette raison, le gouvernement français a souhaité inscrire l'ESS non plus dans le ministère des Affaires sociales, mais dans le ministère de l'Économie via une **déléguée interministérielle** (Odile Kirchner) qui fait le lien entre les services de la ministre Martine Pinville et les autres directions administratives.

Pour revenir au niveau européen, Nadège Buquet avance une idée forte : il faut **briser le plafond de verre européen** par la coopération entre les États « *dans le respect des pratiques nationales de l'ESS* ». La France se veut fer de lance, et annonce de manière inédite son initiative d'un **Appel à projet européen**³, en plus de la grande conférence européenne qu'elle organisera le **17 juin 2016** à Paris. Elle espère impliquer non seulement des acteurs et réseaux de l'ESS mais aussi réunir un ensemble de représentants politiques locaux, nationaux et européens. La Grèce et le Portugal, deux États ayant récemment rejoint le (petit) groupe d'États ayant modernisé leur législation de l'ESS, ont déjà répondu présent à l'appel. Le gouvernement français espère aussi que les commissaires européens seront au rendez-vous pour collaborer à la réalisation d'une **Europe plus coopérative**.

Bien que le cahier des charges (auquel participe activement PLS), soit encore en cours d'élaboration, on connaît déjà les **principales étapes de l'appel à projet** :

- Finalisation, communication, et lancement officiel de l'appel à projet⁴ d'ici le 17 juin.
- Réception des candidatures et sélection des candidats entre juin et octobre 2016.

² Voir par exemple, les résultats de l'étude Ipsos : <http://www.ess-europe.eu/fr/news/less-un-secteur-davenir-pour-les-jeunes-issus-des-grandes-ecoles>

³ L'appel concerne également des pays voisins de l'UE.

⁴ Les conditions de participation à l'appel à projet seront progressivement mises à jour sur le site web tout nouvellement créé : « ESSpace ». URL : <http://www.esspace.fr/appels-a-projets-ess.html>

- Accompagnement des porteurs de projets sélectionnés sous forme d'accélération et de « *scaling up* », c'est-à-dire par un changement d'échelle du projet (par exemple pour la recherche de financements⁵) au mois de novembre.

La région wallonne, un bel exemple régional d'engagement pour l'ESS.

Suite à la 6^{ème} réforme de l'État fédéral Belge, les régions ont désormais les **compétences exclusives en matière de développement économique**. Bien que la région wallonne investisse massivement en faveur des entreprises de l'ESS depuis une dizaine d'années, cette réforme augmente considérablement la marge de manœuvre de la région pour définir des politiques publiques en la matière. Par ailleurs, la région a changé de logique, nous dit Dimitri Coutiez, qui représente le vice-président du gouvernement wallon, (également ministre de l'économie, de l'industrie, de l'innovation et du numérique). Alors que prévalait auparavant la logique utilitariste, c'est-à-dire, ayant recours à l'ESS pour compléter l'absence de politiques publiques dans les secteurs non pris en compte par le marché (ex : insertion des travailleurs peu qualifiés etc.), la région a changé son fusil d'épaule pour faire de l'ESS une politique économique en soi. Il n'est plus question « *d'approche idéologique* », mais bien de **démonstration objective** de l'impact de l'ESS en matière de développement économique sur un territoire donné.

Les entreprises de l'ESS ont la **particularité et le grand atout de mobiliser des ressources** que les entreprises dites « classiques » ne mobilisent pas. Les entreprises sociales ont par exemple réussi à réunir 1,2 million d'euros grâce à l'épargne des citoyens. L'ESS arrive à rallier toutes les parties prenantes qui composent notre société, et **crée du lien** entre coopérateurs, producteurs et consommateurs dans le cadre d'une grande **communauté d'intérêt** inscrite dans un territoire donné⁶. Cette dimension **multipartenariale** est une des origines du caractère durable du développement économique régional. Bref, promouvoir l'économie sociale, ce n'est pas mener une politique sociale - même si Monsieur Coutiez regrette qu' « *on tend pourtant souvent à amalgamer les deux* » - mais bien une **véritable politique économique**.

Cette intervention a fourni de nombreux **exemples concrets** de ce que l'on peut faire pour développer l'écosystème de l'ESS au niveau politique, tout en collaborant étroitement avec les acteurs du terrain. **L'action de la région wallonne** est structurée en 4 axes :

- La promotion et la sensibilisation à l'entrepreneuriat collectif et coopératif (1)
- L'accompagnement des acteurs de l'ESS (2)
- L'amélioration du *matching* entre l'offre et de la demande de financement (3)
- Les subventions accordées à l'ESS

(1) Il existe depuis le 1^{er} janvier 2016 une **Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI)**⁷ qui a mis en place des initiatives pilotes dans les écoles secondaires et supérieures en Wallonie afin de promouvoir les pratiques collaboratives et coopératives⁸. Toujours dans le champ de

⁵ Le financement est vu comme une priorité, car bien que l'offre et la demande existe, souvent, les acteurs de l'ESS manquent des ressources nécessaires pour mobiliser l'ingénierie technique leur permettant d'accéder à ces financements.

⁶ On peut également y ajouter les pouvoirs publics.

⁷ <https://www.aei.be>

⁸ En savoir plus : <http://www.aei.be/fcee/> + <https://www.aei.be/fr/que-faisons-nous/nos-missions/un-soutien-aux-nouveaux-modeles-economiques/> + <https://www.aei.be/fr/que-faisons-nous/nos-missions/un-programme-d-actions-pour-des-generations-wallonnes-entrepreneuses/>

l'éducation, il existe une **Chaire de l'économie sociale à l'Université de Liège**⁹. Enfin, l'observatoire de l'ESS pour la région wallonne permet d'accroître la visibilité du secteur¹⁰.

- (2) Concernant les activités de conseil et d'accompagnement, l'AEI travaille de concert avec sept agences dites « **agences-conseil** » en Wallonie¹¹.
- (3) Sur le plan du financement, la région a mis en place **Sowecsom**¹², qui gère une partie du budget wallon pour le développement du mouvement coopératif. Le **dispositif « brasero »**¹³, permet quant à lui à la région d'investir dans le capital des coopératives. Ce mécanisme tentera de financer à terme 50 projets par an.

Dimitri Coutiez a terminé son intervention en évoquant une des **lacunes principales des politiques européennes**. Depuis les débuts de la construction européenne, elles se sont focalisées quasiment uniquement sur l'entrepreneuriat individuel en mettant de côté la **dimension collective** de cette activité. Pourtant, « ***l'économie a autant besoin de coopération que de compétition*** ».

Un allié au cœur même de la Commission

Michel Catinat, est un des plus fervents convertis à la cause de l'ESS parmi les membres de la Commission. **Le chef d'unité aux « clusters, à l'économie sociale et à l'entrepreneuriat » de la DG Grow** est présent quasiment à tous les événements des institutions européennes sur l'économie sociale pour évoquer les initiatives prises par la CE en la matière. Pour une bonne partie des acteurs de l'ESS, la prise en compte de l'ESS dans les politiques européennes reste insuffisante. Elle reste uniquement l'objet de petites mesures ne réformant pas assez l'espace économique européen. On peut néanmoins admettre que la CE a multiplié les initiatives en faveur de l'ES ces dernières années (à partir du lancement de la **Social Business Initiative**¹⁴ en 2011, notamment).

Trois critères constituent les **priorités de la CE** :

- L'impact social
- L'internalisation du profit
- La gouvernance participative et démocratique

De plus en plus d'**outils**, notamment au niveau du **financement**, se destinent spécifiquement aux « **entreprises à statut** »¹⁵, ou via des **projets pilotes** visant à l'amélioration des conditions de **transferts des entreprises en coopératives**. La CE a aussi instauré en son sein un **groupe d'experts** qui rassemble représentants d'États, acteurs de l'ESS, et représentants de la société civile pour une approche *bottom-up*, à laquelle PLS participe par ailleurs¹⁶. Le rapport qui aboutira fin 2016 comprendra une **liste de recommandations** à destinations de la CE, des EM, et des parties prenantes dans les pays européens.

Si les institutions européennes disposent de très peu de compétences en matière d'ESS, un de leurs rôles clés est également d'inciter les États européens à mettre en place des « **lois-cadres** » pour

⁹ http://www.ces.ulg.ac.be/fr_FR/enseignement/autres-formations/entrepreneuriat-et-management-en-economie-sociale et

http://www.ces.ulg.ac.be/fr_FR/chaieres/chaire-sriw-sowecsom

Concert-ES. URL : www.concertes.be/

¹¹ L'AEI « construit, pilote et anime un réseau unique de conseillers au service des entreprises rassemblés au sein de structures wallonnes appelées 'opérateurs'. » Source : <https://www.aei.be/fr/que-faisons-nous/operateurs/>

¹² Société wallonne d'économie sociale marchande. URL : <http://www.sowecsom.be/>

¹³ <http://www.brasero.org/> + https://www.rtf.be/info/regions/detail_brasero-bras-financier-de-la-region-wallonne-pour-les-cooperatives?id=9004195

¹⁴ http://ec.europa.eu/growth/sectors/social-economy/entreprises/index_en.htm

¹⁵ Coopératives, mutuelles, fondations etc. Elles se distinguent des entreprises sociales sous statut classique qui peuvent être régies par un but lucratif.

¹⁶ Denis Stokkink ayant été nommé rapporteur général du Geces fin 2015.

accroître la **visibilité** des acteurs de l'ES. C'est déjà le cas dans **plusieurs États européens**¹⁷, et Michel Catinat nous apprend que **trois États supplémentaires** sont en train de mener des réflexions sur cette question (**Bulgarie, Chypre et Malte**). De cette manière, la CE salue très positivement l'existence d'un groupe d'États *leaders* de l'ESS en Europe, lequel s'agrandit d'années en années.

Enfin, et c'est aussi de plus en plus significatif au niveau européen, Michel Catinat fait part de **l'intégration de l'ESS dans la dimension extérieure de l'UE**, telle que l'illustre la **Communication de 2014** intitulée « *A Stronger Role of the Private Sector in Achieving Inclusive and Sustainable Growth in Developing Countries* »¹⁸ Le GECES a ainsi invité des représentants de l'ONU et de l'OCDE à collaborer pour l'élaboration du rapport final. A l'inverse, la CE s'implique dans le G8, le G20 et la *task force* des Nations Unies. Nous verrons lors de la deuxième et troisième table ronde, que des **liens évidents et croissants s'établissent entre les défenseurs européens et internationaux de l'ESS**. La DG Grow n'est pas la seule DG qui accorde une place de plus en plus importante à l'ESS : les **DG Devco**¹⁹ (politique de développement) et **DG Near** (politique de voisinage) également. Chez nos voisins du pourtour méditerranéen aussi, la CE fait la promotion de l'ESS. Un **mapping** des acteurs de l'ESS présents dans ces pays aboutira en juin et permettra, à la politique régionale et de voisinage, d'orienter davantage ses investissements dans ce secteur²⁰. En outre, un programme pour la région « Euro-Med » à hauteur de **5 millions d'euros** est destiné au financement de l'économie sociale²¹.

Pour clore cette table ronde, quelques minutes ont été accordées à une séance de questions-réponses. Un participant a ainsi déploré **l'absence de statuts européens** pour les familles de l'ESS²². Pour Michel Catinat, la mise en place d'un statut européen pour chacune d'entre elles est impossible, étant donné que chaque État veut que soient prises en compte ses spécificités légales nationales. De ces divergences résulte la **complexité du Statut de coopérative européenne**, qui pour l'instant n'a permis de créer que **50 entreprises sous cette forme**. La CE ajoute également qu'elle préfère se concentrer sur les problèmes concrets de ces entreprises pour accéder au marché européen.

SESSION 2 : ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE – PERSPECTIVES D'AMÉRIQUE LATINE

Utiliser les ressources pétrolières pour une économie populaire

Dans la plupart des pays d'Amérique latine, les termes d'économie populaire et d'économie solidaire sont plus récurrents que les termes d'ESS. Un premier exemple apporté par **l'ambassadrice de la République bolivarienne du Venezuela, Claudia Salerno**, met en avant **l'importance de l'État**

¹⁷ France, Portugal, Grèce, Espagne, Italie, Roumanie, Luxembourg et Belgique.

¹⁸ <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX%3A52014DC0263&qid=1400681732387&from=EN>

¹⁹ Nous verrons un exemple de programme d'aide au développement mené par la DG Devco en Amérique latine dans la partie relative à la table ronde 2.

²⁰ Pour en savoir plus, voir par exemple, « Euro-Mediterranean industrial cooperation 2014-2016 », Work programme. URL :

<http://ec.europa.eu/DocsRoom/documents/9187/attachments/1/translations/en/renditions/native>

²¹ Non expressément cité par Michel Catinat, il est très possible qu'il s'agisse du projet EUROMED Invest. URL : <http://www.euromedinvest.eu/fr/objectifs>

²² A l'exception du Statut de coopérative européenne qui existe depuis 2003.

dans le cadre de l'**institutionnalisation** de l'économie sociale, via la reconnaissance d'une **économie plurielle**. Le cœur de la Révolution Bolivarienne a consisté en la redistribution d'une partie des bénéfices, issus de la rente pétrolière, vers les politiques sociales. Le gouvernement d'Hugo Chavez a ainsi désiré changer les critères de mesure économique pour **mettre l'humain au cœur des politiques**, et a pris une série de mesures au niveau local, les « *missions sociales* » pour diminuer la pauvreté et ses conséquences, comme le manque d'éducation ou un système de santé inaccessible. L'éducation à tout âge et le système de santé sont ainsi devenus **gratuits**, afin de permettre aux populations de se soucier d'autre chose, et de participer plus amplement au développement économique du pays.

L'idée présentée par Claudia Salerno est de « **créer des opportunités pour tout le monde** », et de promouvoir la solidarité via les « *systèmes de production locale* ». Renforcer le pouvoir et l'**autonomie des citoyens** est également un des axes de la politique née lors de la révolution bolivarienne et ses réformes législatives successives²³. Ces réformes ont par exemple permis aux individus de demander de l'argent pour leurs **projets éco-sociaux**. Dans les deux dernières années, l'initiative a rencontré un grand succès. Des conseils communaux participent ainsi à l'offre de services publics comme dans le domaine des transports et de l'agriculture.

Un exemple de politique de développement par l'UE hors UE

Florian Luetticken, programme manager à la DG Devco, travaille en particulier sur le développement du modèle coopératif et des micros entreprises en Amérique Latine. L'objectif de la DG étant la lutte contre la pauvreté, elle agit surtout dans les États dits « *les moins développés* » de la région, tels que la Bolivie, l'Équateur, le Pérou et la Colombie. L'exemple du Guatemala montre que la politique de développement de l'UE a pris une tournure qui se voulait de prime abord **économique**, mais ayant une forte **dimension sociale** (éducation, amélioration des infrastructures). Cette politique a permis la création de **20 000 emplois** dans la région, et l'appui à 6 500 entreprises à exporter, dont 1 000 n'avaient jamais exporté avant. L'approche européenne en matière de développement, selon lui, doit être **systémique**, ne pas se focaliser uniquement sur un aspect économique ou social, mais bien englober les deux. Les entreprises de l'ESS, de par leur caractère hybride, ont la vertu de contribuer à un développement multidimensionnel.

Le regain d'intérêt pour l'ESS dans le cadre du tournant « post-néolibéral »

Comme en Europe, l'ESS a été une réponse à succès face aux crises successives causées notamment par les politiques néolibérales en Amérique Latine. **Frédéric Thomas, chargé d'études au CETRI** a étudié ces bouleversements, et plus particulièrement dans 4 États emblématiques : le Venezuela, l'Équateur, la Bolivie et le Brésil. Dans tous ces pays, on a constaté un **retour en force de l'État** qui a permis la mise en œuvre de **politiques sociales très ambitieuses**, et l'ESS a fortement participé de cette évolution. Pour revenir sur la question des termes, on a tort de considérer en occident que l'**économie informelle** uniquement comme une économie de marché noir, choisie volontairement par des individus cherchant à échapper à la légalité et à la fiscalité. En réalité, **1 personne sur 2** dans la région LAC occupe ce type de poste, mais selon Frédéric Thomas, pour mieux comprendre la réalité, il est préférable de parler **d'économie populaire**, qui est

²³ Loi organique de conseil communal, révisée en 2010 par la loi de système économique local.

symptomatique de la pluralité de l'économie. Certains États ont fait le choix d'inscrire directement cette pluralité dans leur **constitution** (Bolivie et Équateur), tandis que d'autres, comme nous l'avons vu avec l'exemple vénézuélien, distinguent clairement économie d'État, économie privée, et économie populaire. C'est surtout cette dernière qui a besoin de soutien pour son développement, et une protection, via un meilleur **contrôle du marché**, tout en laissant aux travailleurs et entrepreneurs une bonne part d'autonomie.

Si des progrès considérables ont été réalisés notamment grâce à l'arrivée au pouvoir de partis socialistes, il existe encore des **tensions importantes** du fait du **décalage entre la rhétorique radicale des gouvernements, et sa mise en œuvre pragmatique**. L'idéal selon lui serait que l'État permette la **co-construction des politiques publiques**, mais parfois cette étatisation de la société se traduit par **l'instrumentalisation des acteurs de l'économie populaire**, et donc du peuple, aux dépens de son **autonomisation économique, politique et sociale**. Il importe dès lors que l'interaction entre l'État et les mouvements sociaux soit sans cesse réinventée, et que l'État se cantonne à un rôle d'accompagnateur de la dynamique sociale, et de **levier d'un changement sociétal pour le progrès matériel et humain de l'ensemble de la population**. Comme en Europe, l'ESS ne doit pas être reléguée à un rôle subalterne au niveau social et dans la lutte contre la pauvreté. Enfin, on peut déplorer que ce tournant post-néolibéral s'appuie sur des **modèles néoextractivistes**, soit l'extraction intensive des ressources naturelles. Non seulement, la **dépendance** d'États comme l'Équateur ou le Venezuela à l'exportation des énergies fossiles est immense, mais ces pratiques sont également **très néfastes pour l'environnement et la nature**, pourtant **patrimoine commun de l'humanité**.

Dans les États de droite, les ONG ont un rôle majeur à jouer en faveur de l'ESS

Le cas du **Pérou** est un contre-exemple des États mentionnés plus haut, puisque le tournant « post-néolibéral » n'y a pas eu lieu. Ici et ailleurs, ce sont principalement les **ONG comme Sos Faim, ou travaille Virginie Pissort**, qui œuvrent directement au développement des entreprises de l'ESS. Comme souligné par Denis Stokkink dans l'introduction, cette partie du monde connaît également un **mouvement coopératif de plus en plus important**. Sos Faim a de ce fait bénéficié d'un programme européen visant à lier ESS et coopération au développement. Le café étant une agriculture dominante au Pérou, l'idée a initialement été de travailler avec les **coopératives de producteurs de café** pour inclure économiquement, et dans de bonnes conditions de travail, les populations indigènes du Pérou. Très vite, un constat a été fait sur le **manque de dimension sociale**, au détriment des aspects économiques (par exemple, en termes d'éducation). Également, l'ONG s'est rendue compte que pour autonomiser le secteur, il fallait aussi mettre en place localement des **outils financiers** pour les coopératives.

Une question s'est finalement posée autour de **l'implication de l'ONG auprès des États de la région** : « *dans quelle mesure fallait-il investir pour le plaidoyer sur les politiques ?* ». Pour se rendre véritablement compte du rejet de l'ESS par le gouvernement de droite, il faut remonter à 1979 où la pluralité économique était inscrite dans la constitution péruvienne. Quelques décennies après les premières expérimentations néolibérales, le gouvernement au pouvoir dans les années 90 a fait marche arrière, et a retiré cette mention de la nouvelle constitution de 1993. Malgré la pression internationale pour ce que l'État rétablisse un cadre légal pour visant à sortir de l'économie informelle les très nombreuses entreprises de l'ESS, aujourd'hui encore, les gouvernements péruviens

demeurent réticents. Cette réalité est très néfaste pour le développement du mouvement. Le **régime fiscal** dans certains États d'Amérique latine est parfois si inégalitaire, que les coopératives qui souhaitent adopter un **statut formel risquent immédiatement la faillite**. C'est un véritable frein à la **formalisation de l'économie solidaire**, et par conséquent, à la diminution de la pauvreté, qui s'explique sensiblement, pour Virginie Pissort, par une mauvaise répartition des ressources. L'entrepreneuriat sous forme coopérative permet de sortir certains groupes sociaux de la pauvreté plus efficacement, mais des gouvernements semblent craindre de leur aspect collectif émerge un mouvement social.

SESSION 3 : ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE – PERSPECTIVES INTERNATIONALES

L'ESS, axe de l'Agenda du travail décent de l'Organisation Internationale du Travail

La dimension sociale et environnementale inhérente à l'ESS en fait une solution bienvenue pour l'accomplissement de l'**Agenda de l'OIT**, dont le but est de réduire la pauvreté et les inégalités dans le cadre de la mondialisation. L'ESS, en mettant l'humain au centre de l'activité économique garantit des conditions de travail de meilleure qualité que dans les entreprises classiques, et permet ainsi d'offrir un travail décent à ses travailleurs. Cet Agenda²⁴, que présente la **directrice de l'OIT, Claire Courteille**, comporte **4 piliers** :

- L'accès à un travail productif et convenablement rémunéré
- La promotion des droits au travail, tel que l'égalité homme/femme
- La liberté pour les individus d'exprimer leurs revendications, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie
- La sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale pour toutes les familles

Plusieurs documents de l'organisation internationale confirment la nécessité de plébisciter le développement de l'ESS, comme vecteur d'amélioration des conditions de travail :

- La Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable (2008)²⁵
- Le Pacte mondial pour l'emploi (2009)²⁶

L'OIT est une **organisation normative** qui produit des recommandations, dont plusieurs se positionnent en faveur des coopératives. La **Recommandation 204** concernant la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle²⁷ adoptée en 2015, et la **Recommandation 193**, adoptée en 2002, explicitement sur la **promotion des coopératives**²⁸. Cette dernière est très importante car elle attribue un **statut légal pour les coopératives au niveau mondial**.

Une autre fonction de l'OIT est d'apporter une **assistance technique** aux États et aux organisations du secteur. En outre, l'institution internationale effectue un **travail de recherche et de promotion**

²⁴ <http://www.ilo.org/global/topics/decent-work/lang--fr/index.htm>

²⁵ http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/mission-and-objectives/WCMS_099767/lang--fr/index.htm

²⁶ <http://www.ilo.org/jobspact/lang--fr/index.htm>

²⁷ http://www.ilo.org/ilc/ILCSessions/104/texts-adopted/WCMS_377776/lang--fr/index.htm

²⁸ http://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:R193

des réseaux et mécanismes de partage de connaissance. Elle a créé en 2013 l'**Académie de l'ESS**²⁹, qui est une institution regroupant des experts de différentes régions du monde souhaitant échanger entre eux et fournir des formations. Cette Académie suscite un intérêt croissant selon la directrice de l'OIT. Toujours au niveau international mais du côté de l'ONU cette fois, l'**Agenda des Nations Unies post-2015** fait de l'ESS un moyen pertinent pour atteindre la plupart de ses **dix-sept objectifs** via l'ESS. Claire Courteille, qui a vécu une expérience dans l'ESS avant d'entrer à l'OIT, fait remarquer l'importance de la **dignité** que l'on retrouve dans l'ESS, c'est ce qui permet à tous de « *prendre son destin en main* ».

Lorsque les dirigeants de l'ESS s'organisent au niveau international

Jean-Philippe Poulnot, responsable des partenariats politiques du Groupe UP, groupe mondial de l'économie sociale, est un des **fondateurs des Rencontres du Mont-Blanc**, lancées en 2004. Actuellement vice-président de l'organisation qui rassemble les **dirigeants de l'économie sociale**, il déplore à l'époque l'absence d'organisation de ce type. Son objectif visait à monter une instance leur permettant d'**échanger des bonnes pratiques**, de sceller des **joint ventures** et de construire des projets communs pour la promotion de cette économie. Progressivement des experts de tout bord et des représentants d'États sont venus participer aux rencontres qui visent à proposer une **alternative économique à l'échelle planétaire**, et tenter d'influer les autres organisations internationales telles que l'ONU. Ils ont fait du lobbying afin de créer une **task force**³⁰ au sein de cette organisation, le **leading group** s'est engagé dans **4 grands chantiers** :

- La promotion de lois favorables à l'ESS
- La mise en place de financements pour soutenir l'ESS³¹
- L'intégration de l'ESS dans les politiques éducatives
- La mise en place d'indicateurs de mesure de l'efficacité de l'ESS

Les mutations du marché de l'emploi, et l'économie 3.0

Dans les dernières décennies en Europe, **1 emploi sur 2** a été supprimé. La crise n'est pas la seule responsable. Depuis l'explosion commerciale des **Nouvelles Technologies de Communication et d'Information**, le monde connaît des transformations radicales, que l'on résume souvent à la robotisation et à la digitalisation d'un certain nombre de postes, autrefois occupés par des personnes. Le **fondateur de l'UniverseCité UHDR-Otherways**³², **Michel de Kemmeter**, nous propose trois idées pour s'adapter à ces changements :

- Un alignement des activités économiques sur la **poursuite du bien commun**, ce qui nécessite de changer de logique, en passant d'une vision de court terme à une **vision à long terme**.
- Revoir notre perception de la valeur (tantôt la terre, tantôt l'argent), pour se consacrer à la valeur du « **bien commun** ».
- Créer des alliances improbables, via le **décloisonnement entre les secteurs publics, privés, et de l'ESS**.

²⁹ <http://socialeconomy.itcilo.org/fr>

³⁰ <http://www.rencontres-montblanc.coop/page/les-rmb-membre-observateur-de-la-taskforce-inter-agences-de-l-onu-sur-l-ess>

³¹ Sur cette question, une grande conférence internationale se tiendra en 2017.

³² <http://otherways.be/>

Également, il insiste sur une **nouvelle intelligence** à développer qui serait basée sur le **collaboratif**. Dans **l'éducation** aussi, il faut cesser de ne penser qu'à mettre les étudiants, futurs entrepreneurs, en compétition, et promouvoir à part égale la **coopération**, principe-clé de l'ESS. Un accent est mis sur le thème de **l'inclusion** (sociale, économique et politique), seule à même de nous préserver du danger d'effondrement qui guette la civilisation occidentale. Cela passe en partie par l'institution de **nouveaux espaces économiques** qui recouvriraient les zones grises où, par exemple, il n'y a pas encore de régulation, telles que les **plateformes « collaboratives »** (Uber, Airbnb etc). Enfin, au niveau politique, il faut prendre en compte les « **jobs 3.0** ». Cette mutation de l'emploi est de toute manière inévitable (par exemple, intrapreneuriat, extrapreneuriat).

CONCLUSION

La capacité de l'Economie Sociale et Solidaire à apporter une réponse positive aux défis économiques, sociaux et politiques du 21^{ème} siècle n'est plus à démontrer. Les expériences européennes et latino-américaines le prouvent indéniablement. Le think & do tank **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**, l'Egmont Institute et IRELAC sont également ravis de voir qu'une dynamique, jamais égalée dans l'histoire mondiale, semble faire converger aujourd'hui tous les mouvements en faveur de l'ESS. Les acteurs de cette autre manière d'entreprendre : représentants politiques, entrepreneurs, chercheurs, ou de simples citoyens, accomplissent un travail formidable pour permettre la prise en compte de la pluralité de l'économie. L'initiative qui a été lancée, nous l'espérons, permettra d'instaurer un dialogue durable et riche en apprentissage, entre les deux régions historiquement et culturellement très liées que sont l'Amérique Latine et l'Europe. À l'avenir, il serait tout aussi intéressant d'échanger également avec les autres parties du monde : Amérique du Nord, Afrique, Asie et Océanie.

Le thème de **l'économie collaborative** comme nouvelle économie a été abordée à plusieurs reprises lors du séminaire (cf. Christian Ghymers, Jean-Philippe Poulnot et Michel de Kemmeter), ici aussi réside un grand défi pour l'ESS : **comment faire entrer ce type d'économie dans le champ de l'ESS ?** Michel Catinat rapporte que le **GECES** réfléchit également à cette question, cette économie constitue un « **marché intéressant** » au sens où il pourrait bénéficier aux acteurs de l'ESS dans le cadre d'une **grande politique européenne de numérisation**. Dans cette optique, une **étude sur digitalisation et économie sociale** a été lancée par la Commission.

Nicolas Van Nuffel, responsable du département Plaidoyer au CNCD 11.11.11, a ensuite clôt la journée d'échanges interrégionaux. Il a insisté sur le **caractère productif de l'ESS**, qui le distingue de ce fait du tiers-secteur (lequel englobe plutôt le secteur associatif subsidié) tout en le réaffirmant comme une véritable branche de l'économie. **Il est aussi revenu sur 4 idées principales :**

- L'ESS est un projet économique distinct de l'État, ce n'est pas une économie de crise, ni une « *économie des pauvres pour les pauvres* ».
- L'ESS est un secteur résilient qui permet la pluralité des formes économiques. Mais les Organisations de l'économie sociale et solidaire ne sont pas entièrement prémunies face aux risques de faillite.

- C'est un projet transversal, mais des difficultés demeurent, par exemple au Brésil, il existe des impôts très forts sur les coopératives. Il faudrait introduire un cadre législatif général à cette économie dans ces pays.
- L'ESS stimule l'intelligence collective en donnant la parole à chaque partie prenante, et renforce les dialogues entre « anciens » et « nouveaux » de l'ESS, mais aussi entre acteurs du Nord et du Sud.

PROGRAMME

14h30-14h20 Introduction

- **Thomas RENARD**, Egmont Institute
- **Denis STOKKINK**, Président de Pour la Solidarité, Rapporteur général du GECES

14h20-15h30 Session 1 : Economie Sociale et Solidaire – Perspectives européennes

Modérateur : Denis STOKKINK, Pour la Solidarité / GECES

- **Nadine MULLER**, Responsable de l'économie sociale et solidaire, Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, Gouvernement du Grand-Duché du Luxembourg
- **Nadège BUQUET**, Conseillère de la ministre française Martine Pinville en charge de l'économie sociale et solidaire, République française
- **Dimitri COUTIEZ**, Conseiller, Cabinet de Jean-Claude Marcourt, Vice-président du gouvernement Wallon, ministre de l'Économie, de l'industrie, de l'innovation et du numérique, Communauté Française de Belgique
- **Michel CATINAT**, Chef d'unité, DG GROW, Commission européenne

15h30-16h00 Pause

16h00-17h10 Session 2 : Économie Sociale et Solidaire – Perspectives d'Amérique Latine

Modérateur : Christian GHYMERS, Président IRELAC

- **Claudia SALERNO CALDERA**, H.E. Mme l'Ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela
- **Florian LUETTICKEN**, Programme manager, DG DEVCO, Commission européenne
- **Frédéric THOMAS**, Chargé d'études, Centre tricontinental - CETRI
- **Virginie PISSOORT**, Sos Faim, Coordinatrice du projet SuSY (Sustainable Solidarity économie), Belgique

17h10-17h50 Session 3 : Économie Sociale et Solidaire – Perspectives Internationales

Modérateur : Antoine MASQUELIN, IRELAC / Egmont Institute

- **Claire COURTEILLE**, Directrice, Organisation Internationale du Travail
- **Jean-Philippe POULNOT**, Vice-président, Rencontres du Mont Blanc
- **Michel de KEMMETER**, Fondateur de l'UniverseCité UHDR – Otherways SCRL, Belgique

17h50-18h00 Conclusion

- **Nicolas VAN NUFFEL**, Responsable du département Plaidoyer, CNCD 11.11.11